

Montréal, le 3 octobre 2024

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432
Nicolas.dube@gowlingwlg.com

VIA LE SDÉ

Adjointe : Sandra Commune
Tél. : 514-878-9641 p. 65322
Sandra.commune@gowlingwlg.com

M^e Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026)
Dossier de la Régie : R-4270-2024, Phases 1 et 2
Notre dossier : L140690012

Chère consœur,

Dans sa décision procédurale D-2024-097, la Régie demandait aux intervenants de déposer un budget révisé tenant compte du cadre d'examen et des encadrements particuliers fixés dans cette décision.

À la lumière de ce qui précède, Nalcor Energy Marketing Corporation (« **NEMC** ») a révisé le budget de participation qui vous avait été soumis avec sa demande d'intervention pour les phases 1 et 2 du présent dossier et nous vous demandons de bien vouloir maintenir le budget de participation qui a déjà été déposé pour NEMC le 19 août 2024 comme celui applicable pour les fins de sa participation aux phases 1 et 2 du présent dossier.

En effet, malgré la décision procédurale D-2024-097, NEMC maintient son budget de participation considérant les sujets d'invention de NEMC en phases 1 et 2 et considérant que le présent dossier tarifaire a déjà requis un temps considérable pour l'analyse de la preuve et la préparation des demandes de renseignements.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Nicolas Dubé

Nicolas Dubé
NC/sc